PATRIMOINE | La Ville a décidé de lancer un appel à projets qui concerne six b

Si vous avez des idée
l'ancien Musée de pei

En ce moment à Grenoble, ce n'est ni la fête des Mères ni la fête des Pères, mais la fête des pierres. Patrimoine par-ci, patrimoine par là, quand ce n'est pas un week-end qui dégueule de visites un peu partout, c'est une tour Perret qui scintille (plus ou moins), ou c'est un label, décerné par le ministère de la Culture…

Sauf que tout cela, au fond, ne change rien à la place du patrimoine dans nos villes et dans nos vies. En une phrase aussi caricaturale que provoc' : c'est joli mais ça sert à rien. On exagère ? Alors dites-nous à quoi sert l'ancienne piscine Iris, dans le quartier de la Villeneuve, à part de murs pour le street-art ? Et l'ancien Musée de peinture de la place de Verdun, si ce n'est pour des expos qui n'occupent que 10 % de sa surface ? Et le Pavillon sud de la Caserne de Bonne ?

« Pour redonner des couleurs à Grenoble »

L'autre jour, nous étions à l'intérieur de l'Orangerie, boulevard Jean-Pain. Mais si, vous savez : ce bâtiment qui « a un cachet certain » - ce qui veut dire qu'il fait son âge - et qui sert aujourd'hui d'entrepôt pour le service des espaces verts de la Ville. « Eh bien cette Orangerie, c'est le symbole de Gren' de projets, l'appel à projets d'un genre nouveau que nous lançons pour réveiller notre patrimoine, pour redonner des couleurs à Grenoble », explique le maire Éric Piolle.

L'Orangerie, l'ancien Musée, la piscine, le Pavillon, mais aussi l'ancien Couvent des minimes et la Maison Villa Clément « sont les six bâtiments insuffisamment exploités que nous avons retenus. La moitié (ancien Couvent, Pavillon sud, Villa Clément) sera vendue, l'autre (ancien Musée, piscine Iris, Orangerie) restera dans le giron municipal et fera l'objet de baux emphytéotiques longue durée. Ils ont été choisis pour leur diversité architecturale et fonctionnelle, afin de faire éclore des projets variés, attractifs et réalisables à court terme ». Là, s'installeront peut-être des associations culturelles, des activités de loisirs. Là-bas, un restaurant… « La reconquête de ces bâtiments s'adresse à tous, aux entreprises, aux associations, collectifs, artistes, usagers, architectes, investisseurs… Ces lieux deviendront bientôt les vitrines des nouveaux modes de vie et d'activités, sont de futurs témoins de la richesse d'adaptation de la ville et de ses citoyens dans une époque de transitions, alors que nous devons répondre à de nombreux défis », dit aussi Éric Piolle.

Les porteurs de projets auront jusqu'au 18 décembre pour se manifester. Et au bout d'un calendrier dont on vous passe les détails, c'est en octobre 2018 que les lauréats (un par bâtiment) seront retenus, sur proposition d'un comité de sélection, par le conseil municipal. Ça se passera entre les vieux murs de l'hôtel de ville. Qui n'est pas à vendre, même si, politiquement, c'est pas la fête du maire tous les jours.

Stéphane ECHINARD

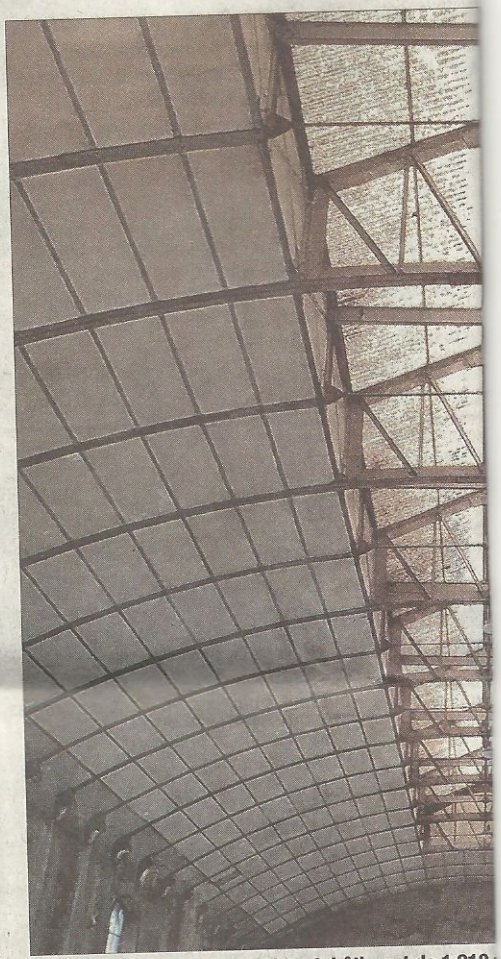

L'Orangerie (parcelle de 1 161 m², bâtiment de 1 218 m² à côté du Jardin des Plantes et du rectorat, fera l'objet vectrice d'animation, s'adressant à la fois aux habitants (commerces, loisirs, restauration, culture…) Photos Le D

Le Pavillon sud de la Caserne de Bonne (parcelle de 272 m², bâtiment de 140 m²), construit en 1883, permet une variété d'occupations, visant en priorité à animer les espaces publics autour. Il sera vendu.

LE CHIFFRE

700 000

La Ville de Grenoble est riche d'un patrimoine municipal comptant plus de 700 000 m² de locaux répartis dans plus de 600 bâtiments.

nts. Certains seront cédés, d'autres concédés via des baux "longue durée"

pour « réveiller »
ure ou l'Orangerie...

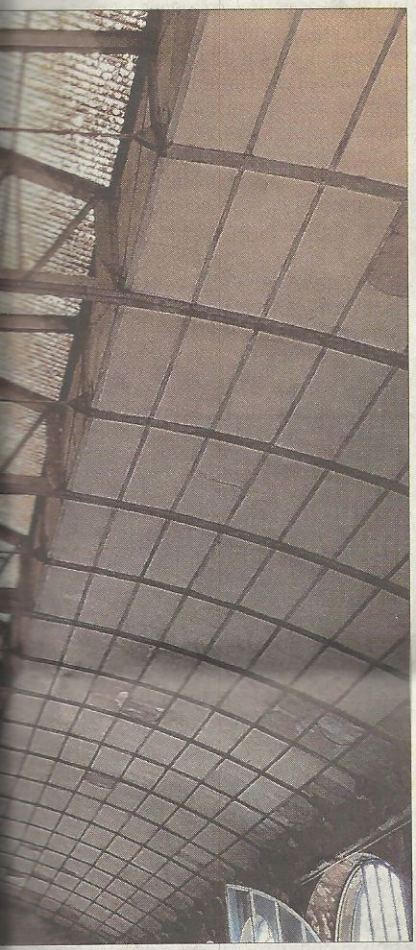

e rue Joseph-Chanrion/boulevard Jean-Pain, l emphytéotique. La Ville souhaite qu'elle soit actifs, en journée comme en soirée

Le très grand ancien Musée de peinture, place de Verdun (parcelle de 4 059 m², bâtiment de 10 000 m²), ne sera pas vendu. La Ville flèche ainsi les projets : la diffusion de la connaissance en conservant la fonction actuelle d'un rez-de-chaussée ouvert au grand public.

La piscine Iris (parcelle de 1 274 m², bâtiment de 800 m²), dans le parc Jean-Verlhac à la Villeneuve, ne sera pas cédée mais concédée sur une longue durée. Sa destination future, lit-on, doit permettre un accès au grand public issu, ou non, du quartier.

son Villa Clément (parcelle de 4 255 m², t de 700 m²), située à la limite entre Grenoble nche, est une demeure bourgeoise de la fin siècle. Elle sera vendue.

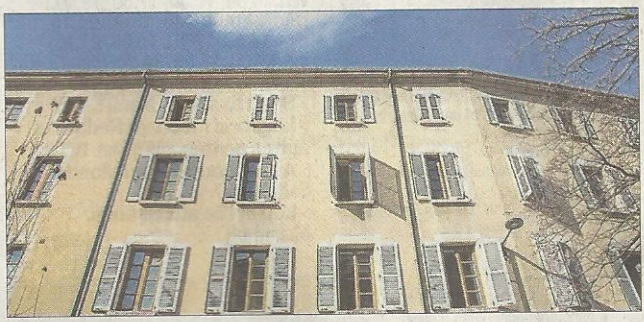

L'ancien Couvent des minimes (parcelle de 3 461 m², bâtiment de 3 743 m²), situé à côté de la salle Olivier-Messiaen, sera vendu. La Ville souhaite un projet mixte (par exemple des logements avec des activités de loisirs, administratives ou commerciales).